

Un premier club Cigales dans l'Aube

Ils sont une quinzaine. Des hommes et des femmes sensibilisés à l'économie sociale et solidaire (dont le « mois » a été lancé le 27 octobre). Des « cigaliers » qui se retrouvent au sein du tout premier club Cigales de l'Aube et même de Champagne-Ardenne (« Cigales » étant l'acronyme de « Club d'investisseurs pour une gestion alternative locale de l'épargne solidaire »). Son nom : Cigales Aube, que co-gèrent Robert Simzac et Nicolas Barbarot.

L'objectif d'une structure comme celle-là est « le soutien et l'accompagnement au développement de (petits) projets locaux ». TPE, artisans souhaitant s'installer... les clubs Cigales interviennent lorsque les porteurs de projets se

heurtent à un refus des banques de la place. Eux leur proposent un apport en capital ou en fonds de roulement qui peut atteindre plusieurs milliers d'euros. Après quoi, ces entrepreneurs, forts d'un surcroît de « crédibilité », peuvent toujours revoir les banques pour compléter leur financement...

« Dynamique »

Cet argent, il provient des cigaliers, lesquels « versent chaque mois une somme de 20 € dans le "pot commun" », indique Robert Simzac. Mais « ils peuvent mettre plus : 100 ou 200 €, le montant maximum autorisé étant de 4 000 € par an. »

Le 28 octobre, dans les locaux du Restau Vouldy (que gère Christian Poly, « pionnier » de ce club), avait



L'assemblée générale constitutive du club Cigales Aube a eu lieu le 28 octobre.

lieu l'assemblée générale constitutive de Cigales Aube. Quinze personnes autour de la table, « ce n'est pas mal pour un début (d'autant que le nombre de cigaliers est limité à vingt par club, NDLR) », s'est félicité Robert Simzac.

Normalement, « nous serons opérationnels dès janvier 2016 », estime-t-il (c'est-à-dire quand ledit

« pot » sera substantiellement « rempli »). Une « dynamique » pourra ensuite « se mettre en place ». Déjà, « des porteurs de projets sont identifiés », dont le dossier sera étudié par « l'ensemble des cigaliers »... puis soutenu ou non.

R.L.

► Contact : 06 72 71 53 76
ou projet@cigales-aube.fr.

EST ÉCLAIR Mardi 10 novembre 2015